

NEWSLETTER 18 : LEVÉE DE FONDS

ACTIONS URGENTES – BESOIN DE FONDS

L'association 5G moratoire pour la Suisse a besoin de vous

Pour financer les recours les plus urgents et importants en 2^{ème} instance jusqu'au tribunal fédéral. Tout don est important : découvrez les détails dans la vidéo. Cliquez [ICI](#)

Merci pour votre soutien car chaque mât d'antennes refusé crée une jurisprudence qui aura un impact positif à Genève mais aussi dans toute la Suisse et le monde entier : nos besoins évalués au 31 mai 2023, sont de 60'000 CHF !

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève

[Bulletin de versement et QR code](#)

-

Consultez le site www.5gmoratoirepouurlasuisse.ch régulièrement pour connaître les dernières mises à l'enquête et autorisations en temps réel.

Attention, **notre site a été attaqué** à plusieurs reprises: si vous observez des liens erronés ou qui ne fonctionnent pas, merci de nous l'indiquer par mail à info@5gmoratoirepouurlasuisse.ch.

Il y a également eu des dysfonctionnements avec notre liste d'envoi : si vous souhaitez vous désabonner merci également de nous le signaler en envoyant un mail à info@5gmoratoirepouurlasuisse.ch.

ACTUALITES

Le Conseil d'Etat non seulement n'a pas soutenu le moratoire genevois en 2021, mais vient d'éditer un règlement qui diminue les contraintes démocratiques et augmente l'électrosmog.

Nous avons déposé le recours contre ce nouveau règlement [RPRNI](#); 1.70.07, le 20 avril 2023. Nous vous tiendrons informés.

Alerte Phonegate du 26 avril 2023 : [Une étude constate l'augmentation des tumeurs au cerveau en Corée du Sud et la corrèle avec l'utilisation des téléphones portables](#)

L'électrosensibilité : sujet tabou déjà en 2015 ? [LCP débat sur le documentaire cherche zone blanche désespérément](#)

[Que faire pour réduire son électrosmog ?](#)

[Anthony : AVC à 16 ans, victime des ondes ?](#)

[Alerte Phonegate du 21 avril 2023](#)

Quelle est la responsabilité dans le scandale sanitaire et industriel du Phonegate de l'entreprise Suisse Schmid & Partner Engineering AG (SPEAG) qui détient depuis 30 ans un quasi-monopole sur la mesure de l'exposition et la certification des téléphones portables ?

IMPORTANT

Pour connaître une partie des problèmes actuels liés à la 5G et sa mise en place consultez [la lettre de l'association Gigaherz au conseil des Etats](#) et ses deux fiches traduites en français, sur la mesurabilité et l'absence d'un système de sécurité.

[Une recherche demande une évaluation indépendante : remise en question de la sécurité des limites actuelles d'exposition aux RFR en rapport direct avec la 5G](#)

4 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

10.04.23 Consultez le lien [Rue du Vieux-Billard 9, Genève-Plainpalais](#)

5.04.23 Consultez le lien [Rue de Veyrier 16, Carouge](#)

28.03.23 Consultez le lien [Rue de Berne 26, Genève-Cité](#)

28.03.23 Consultez le lien [Rue du Stand 26, Genève-Plainpalais](#)

2 NOUVELLES AUTORISATIONS

28.03.23 Consultez le lien [Chemin des Mésanges 6, Lancy](#)

28.03.23 Consultez le lien [Rue Caroline 16, Genève-Plainpalais](#)

Depuis le 14 janvier 2022, en seulement une année suite à la [modification de l'ORNI de décembre 2021](#) 160 dossiers ont été autorisés.

Pour les autorisations, nous avons mis en place des aides pratiques pour les personnes qui désirent faire un recours en 1^{ère} instance. Les personnes, doivent prendre contact le plus rapidement possible avec nous par mail. Nous essayons d'avertir les personnes signataires de la lettre de remarques qui ont laissé une adresse mail, au vu de la quantité, nous ne pouvons avertir que les personnes concernées. Un positionnement clair de chacun d'entre nous devient de plus en plus un acte de défense. Il ne faut rien lâcher, il est nécessaire de défendre nos droits.

Avec nos meilleurs vœux et nos très cordiales salutations.

Pour l'association

Ghislaine Jacquier

Association 5G moratoire pour la Suisse

Contactez-nous par mail : info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

Site : www.5gmoratoirepourlasuisse.ch

Historique pour mémoire

[Témoignage d'une électrohypersensible qui doit vivre dans un mobile home](#)

[L'écocide depuis l'espace](#)

[Le passage à la 5G d'une antenne bernoise annulé](#)

En Corée du Sud, des abonnés déçus par la 5G attaquent les opérateurs télécoms en justice : Lire l'article **ICI**

Des agriculteurs ruinés par les ondes électromagnétiques :

[Ondes électromagnétiques : Dans la Sarthe, Patrick Pilon veut faire éclater « un scandale sanitaire »](#)

Les dégâts des éoliennes sur les vaches : témoignage choc d'un agriculteur ruiné

Ce que vous avez besoin de savoir sur les dangers réels de la 5G : [interview du Professeur Belpomme qui met en garde sur « l'électrosensibilité une vraie pandémie »](#)

Pour compléter l'interview du Professeur Belpomme : [Epidémie électrosensible par Pierre Gilles-Bellin](#)

[Le Contre la numérisation à l'école obligatoire \(qui suppose une augmentation massive du rayonnement dès 4 ans pour les plus petits\) Signez et partagez en masse la pétition sous École numérique : stop à la fuite en avant !](#)

Billet d'humeur et non pas d'humour pertinent: l'empreinte écologique de la 5G (On en parle à la RTS Episode du 4 novembre 2022)

Linky : [Les dangers matériels et physiques du compteur Linky - Patrice Goyaud \(Ligne droite\)](#)

[Comment le gouvernement veut imposer la 5G en France - Michèle Rivasi et Michel Sauvade](#)

[Interview bonus 27 sur Arte de Jean Pierre Raskin](#), professeur à l'École polytechnique de Louvain en Belgique et chercheur dans le domaine de la micro et nano-électronique, pose la question de l'intérêt de la 5G

[Modification de l'ORNI en date du 17 décembre 2021](#)

Voir nos derniers communiqués et informations sur le site :

<https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/communiques-de-presse-2/>

Lettre de remerciements du Mouvement Fédératif Romand (2.9.22) au conseiller fédéral Alain BERSET suite à son opposition à un projet d'antenne dans son village dans laquelle il est mentionné très clairement les effets délétères des ondes électromagnétiques sur le vivant et pour lui suggérer d'engager une politique efficace de protection de la population.

Swisscom a dû démanteler une **antenne à Bevaix (NE)** car elle a été prise sur le fait d'avoir modifié une antenne sans autorisation, Le mât d'antenne étant toujours en attente d'une décision de justice ! **Merci pour les personnes qui ont fait des recours de bien vérifier régulièrement les sites concernés.**

Concernant la motion de tous les dangers demandant un déploiement rapide de la 5G et de faciliter sa mise en place, la décision au niveau du Conseil des Etats a été reportée à la session du printemps.

La Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États a prié l'administration de lui fournir des informations complémentaires sur le sujet d'ici là. **La CTT-E aimerait** notamment en savoir plus sur les procédés de mesure des valeurs limites d'émission. Elle a en outre chargé l'administration de compléter le rapport de monitoring du rayonnement non ionisant de juin 2022 concernant les lieux où se trouvent régulièrement des personnes particulièrement vulnérables. La commission estime qu'une décision dans ce domaine sensible devrait se fonder sur des informations aussi étayées que possible.

Bonne nouvelle concernant les compteurs linky : Enedis perd contre les personnes électrosensibles **ICI**

DOSSIER BELFAUX. En 2018, le conseiller fédéral Alain BERSET en tant que particulier dans son opposition contre un projet d'antenne dans son village, d'une (cliquez **ICI**), sont évoqués très clairement les risques pour la santé des ondes électromagnétiques d'origine technologique, ainsi que, très prémonitoire, l'augmentation potentielle des valeurs limites.

25.8.22 Consulter articles et reportages de la RTS (cliquez [ICI](#)) et le site <https://www.antennes-partout.ch/> pour plus de détails sur cette opposition.

Le préavis du Service des biens culturels pour le dossier Belfaux (article de la Liberté 31.8.22) montre des imprécisions et des inexactitudes.

27.7.22. 5G: L'INTOX CONTINUE : en savoir plus, cliquez [ICI](#)

28.5.22 Le directeur de Swisscom ne veut pas d'antennes devant chez lui : cliquez [ICI](#)

ACTION URGENTE : Scandale modification de l'ORNI par le Conseil Fédéral le 17.12.21

En date du 17 décembre, le Conseil Fédéral a annoncé la modification l'ORNI (Ordonnance sur les rayonnements non ionisants) selon les demandes des opérateurs, c'était l'unique issue pour le lobby de rendre les facteurs de réduction illégaux, LEGAUX ! Provoquant une augmentation des normes de 5 V/m à au-delà de 22 V/m et avec un cumul jusqu'à 30 V/m ! Puisque le Conseil Fédéral veut ignorer la démarche démocratique, informons, exigeons de bas en haut à commencer par les communes et les cantons, ils sont responsables de ce qui se passe sur leur territoire, ainsi que de leurs administrés et de faire respecter nos droits.

Nous vous avons envoyé le matériel pour agir sur nos communes genevoises pour qu'elles agissent pour défendre leurs droits. Si vous n'étiez pas encore dans notre listing, vous pouvez nous demander les exemples de lettres par mail.

Suisse Le 23.9.21 **la conférence des directeurs de la DTAP a recommandé aux cantons d'exiger la mise à l'enquête systématique pour toute modification mineure (cas dit « bagatelle »)** d'une antenne, y compris pour des « mises à jour » du matériel existant, donc il ne pourra ainsi plus y avoir de modifications faites en catimini. C'est toutefois une recommandation et ce n'est malheureusement pas contraignant.

Fédéral : un répit la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États qui devait se prononcer sur la motion Wasserfallen acceptée le 17 juin 2021 par la majorité du Conseil national, a décidé, par 11 voix contre 2, qu'elle attendrait le rapport relatif au postulat « Pour un réseau de téléphonie mobile respectueux du développement durable » avant de se prononcer sur cette motion prévu pour au cours du premier trimestre 2022. Pour rappel : Cette motion demande d'installer la 5G rapidement et à bas coût. Il faut encore une acceptation des 2 chambres pour qu'elle soit acceptée. Ce qui augmentera la puissance des antennes déjà installées, augmentera les valeurs limites, etc... Seules les interventions au niveau fédéral, les initiatives peuvent arrêter cette aberration écologique, sanitaire, sécuritaire. Nous vous conseillons à nouveau de soutenir toutes actions, initiatives locales, cantonales ou fédérales pour contrer la 5G. Ce n'est pas le moment de lâcher notre vigilance et notre détermination.

Pour mémoire Genève : Depuis l'énorme série des recours (le 12.2020) des opérateurs contre les décisions négatives du département, nous avons fait la demande avec les Quartiers Collaboratifs d'être partie prenante pour tous les dossiers (à ce jour 107). Le 13 septembre 2021, nous avons reçu avec le Quartiers Collaboratif **les nouvelles du Tribunal de 1^{ère} instance** ; la procédure pour **91** dossiers a été stoppée, ces dossiers sont renvoyés pour être ré-évaluer à nouveau par le département. **Pour les 16 dossiers qui poursuivent la procédure**, nous avons reçu une partie des dossiers pour les examiner le 30 septembre.

Il faut retenir que le Moratoire genevois est complètement mort suite à la décision du Conseil d'Etat du 28 avril 2021, de non seulement de ne pas recourir contre la décision de la Chambre Constitutionnelle au TF mais aussi de traiter les dossiers en attente des opérateurs, ce que le département a déjà commencé à faire sur pression des opérateurs dès octobre 2020. La situation est encore plus floue depuis la réponse du Conseil d'Etat du 19 mai aux questions de Mme Chastonay nous ne savons pas quelle tournure va prendre la situation juridique. Suite à cette réponse Mme Chastonay a déposé une motion demandant que toutes les modifications dites « mineures » passent également par le processus de mises à l'enquête.

Juridique : Nous avons envoyé le 31 octobre 2021 nos remarques pour les 16 dossiers qui sont encore en procédure au Tribunal de 1^{ère} instance (TAPI), nous attendons maintenant la réplique des opérateurs.

Nous remercions les personnes qui peuvent nous soutenir financièrement pour que nous puissions faire face aux frais liés aux procédures, tout montant même minime est le bienvenu.

Pour mémoire situation au niveau fédéral : Les nouvelles ne sont également pas de bonnes nouvelles, l'Aide à l'exécution relative aux antennes adaptatives (5G) de la Confédération a été publiée le 23.2.21, et a été présentée comme une réussite pour faciliter la mise en place de la 5G sans augmentation des valeurs actuelles. Ce qui est faux, il y aura si il y a l'application de la nouvelle manière de calculer (la moyenne sur 6 mn et une réduction du facteur de réduction pour les antennes adaptatives) une forte augmentation du taux d'exposition des personnes et de l'environnement, **il pourra passer de 6 V/m jusqu'à 33 V/m !!** La situation est plus que précaire les initiatives et les actions politiques ont toutes leur importance.

L'initiative Saferphone, aux dernières nouvelles ne démarrera pas avant mai 2022..

L'INITIATIVE « Responsabilité en matière de téléphonie mobile ». Malheureusement, elle n'a pas atteint les 100'000 signatures, mais 92'515 signatures. L'initiative a été transformée en pétition. C'est une déception, car le poids d'une initiative est bien plus important qu'une pétition.

Association 5G moratoire pour la Suisse

info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

www.5gmoratoirepourlasuisse.ch



Postfinance

IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève

[Bulletin de versement et QR code](#)

-

Adresse courrier : CP 24 – 1223 Cologny

-

